Faire son boulot, remplir le rôle social correspondant à sa profession, et mériter la rémunération correspondante. Cela devrait aller de soi. Spécialement dans le domaine des soins, avec tous les impératifs éthiques s'y rattachant.

Mais la réalité n'est pas si simple. Faire son boulot se heurte souvent à des difficultés. Et les efforts demandés pour les surmonter ne sont pas toujours mis en œuvre.

Des analyses de pratiques le montrent, par exemple au cours des programmes pharmacovigilance. Des soignants le font pourtant. Il peut même se trouver des soignants qui contribuent à apporter la preuve d'effets indésirables rares mais graves, et à informer le public (lire à propos du *benfluorex* (Mediator°) page 870). Les Journées annuelles françaises de pharmacovigilance témoignent d'équipes qui, avec des moyens limités, jouent leur rôle afin de rendre les soins plus sûrs (lire page 825).

En France, de nombreux pharmaciens exercent chaque jour leurs compétences

É DITORIA L

Oser faire son boulot

Prescrire d'amélioration des pratiques professionnelles. Pas facile de conseiller l'arrêt d'un traitement à balance bénéfices-risques défavorable prescrit par un autre soignant, souvent abusé par la promotion de la firme. Pas facile de renoncer à vendre un médicament de conseil qui s'avère inutile ou inutilement risqué, quand les ventes sont la principale source de rémunération. Pas facile d'informer correctement les patients lorsqu'ils affluent suite à des campagnes de dépistage peu ou mal fondées. Etc. Mais de nombreux soignants y parviennent, et en tirent satisfaction.

Difficile de porter chaque jour toute l'attention due aux patients concernant les effets fâcheux des médicaments : écouter sans a priori les plaintes spontanées, rechercher et vérifier certains effets indésirables, les déclarer au Centre régional de au service des patients, et malgré les obstacles relèvent les défis auxquels est confrontée leur profession. En Suisse, l'action des pharmaciens d'officine montre qu'il est possible de faire reconnaître la qualité et l'utilité du travail effectué (lire page 866).

Refuser la présence sur le marché des médicaments dont les risques sont injustifiables, refuser leur prise en charge par l'assurance maladie solidaire, fait partie du travail des Agences de régulation. Difficile pour elles de résister aux pressions. Mais certaines y parviennent, même quand c'est avec retard (lire page 817 à propos de la *rosiglitazone* (Avandia°)).

En fait, de plus en plus d'acteurs de santé osent faire leur boulot. Et agissent pour qu'il soit plus facile de faire son boulot.

Prescrire